

# charte de transition

# SOCIOÉCOLOGIQUE



## PRÉAMBULE

La Ville de Longueuil accélère la transition socioécologique sur son territoire en agissant dès maintenant pour minimiser les répercussions des perturbations climatiques sur les générations actuelles et futures. C'est en misant sur des engagements environnementaux et sociaux d'envergure que Longueuil compte faire sa part dans la lutte aux changements climatiques.

## PRINCIPES DIRECTEURS

### Attendu que :

- les modifications apportées à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement en juin 2023 édictent que les citoyennes et les citoyens ont droit à un environnement propre, sain et durable;
- les citoyennes et les citoyens ont accès à des mécanismes de consultation et de participation concernant des prises de décision environnementales de la Ville notamment via l'Office de participation publique de Longueuil créé en 2022;
- la Ville de Longueuil s'est inscrite à la *Course des Villes vers zéro* pour atteindre la carboneutralité au plus tard au milieu du siècle et elle a émis une déclaration visant la réduction des GES de 48 % d'ici 2030 par rapport à 2019 considérant l'urgence d'agir pour limiter à 1,5°C le réchauffement de la planète;
- le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming a été adopté à Montréal en décembre 2022 lors de la 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15);
- la Ville de Longueuil a adopté en 2023 un Plan de protection et de conservation des milieux naturels visant à augmenter d'au moins 1 500 hectares les milieux naturels protégés sur le territoire pour atteindre 21 % de milieux naturels conservés à Longueuil d'ici 2030.

C'est dans cette optique que la Ville adopte la Charte de transition socioécologique, un énoncé public dans lequel elle édicte ses engagements envers la protection de l'environnement pour améliorer la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Dans un contexte d'urgence climatique, la préservation des milieux naturels et l'aménagement urbain sont au cœur des décisions municipales en y intégrant la lutte aux changements climatiques, soit par la réduction des GES et l'adaptation.

La Ville de Longueuil s'engage à placer l'action climatique au centre de toutes ses décisions en collaboration avec les forces vives du territoire dans l'objectif de :

- veiller sur la biodiversité et les ressources naturelles, accélérer le verdissement du territoire et sa régénération;
- d'aménager le territoire urbain de façon résiliente en favorisant les solutions axées sur la nature, notamment en intégrant de nouvelles infrastructures vertes et bleues, et la mobilité active et collective;
- promouvoir de saines pratiques menant à une société écoresponsable, juste et équitable;
- travailler, de pair avec ses collaborateurs et partenaires, à lutter contre les changements climatiques;
- d'établir une économie locale et circulaire et valoriser l'agriculture durable.

